

Argent libyen: Hortefeu, «frère» de Sarkozy, est mis en examen à son tour

PAR FABRICE ARFI ET KARL LASKE
ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 9 DÉCEMBRE 2020



Brice Hortefeu, en mai 2010, au palais de l'Élysée.
© LIONEL BONAVENTURE / POOL / AFP

L'ancien ministre est mis en examen pour « association de malfaiteurs » et « financement illégal de campagne électorale ». Après Nicolas Sarkozy, Claude Guéant et Éric Woerth, il est désormais la quatrième figure politique de premier plan à être mise en cause par les juges d'instruction dans l'affaire des financements libyens.

«Il me connaît par cœur, c'est comme un frère [...]. Quand je n'étais rien, il n'était rien avec moi. On a toujours été amis [...]. À toutes les étapes de ma vie, Brice Hortefeu était là. » Vingt-cinq ans après cette confession de Nicolas Sarkozy au journaliste Michel Denisot pour les besoins d'un livre, l'ancien ministre Brice Hortefeu continue, en effet, de suivre son « frère » dans toutes les étapes de sa vie, y compris dans les épreuves judiciaires.

Lieutenant de toujours de l'ancien président de la République – ils se sont connus à l'adolescence et ne se sont jamais quittés depuis –, Brice Hortefeu, 62 ans, a été mis en examen, mardi 8 décembre,

pour « association de malfaiteurs » et « financement illégal de campagne électorale » dans l'affaire des financements libyens, a annoncé son avocat à l'AFP.



Brice Hortefeu, en mai 2010, au palais de l'Élysée.
© LIONEL BONAVENTURE / POOL / AFP

Après Nicolas Sarkozy, Claude Guéant et Éric Woerth, Brice Hortefeu est désormais la quatrième figure politique de premier plan à être mise en cause par les juges d'instruction dans cette affaire d'État, dont la marche judiciaire ne faiblit pas en dépit des opérations de communication de l'ancien clan présidentiel pour tenter de la discréditer publiquement.

Liens étroits avec l'intermédiaire Ziad Takieddine, rencontre secrète en Libye avec un terroriste d'État du régime Kadhafi, implication dans le financement de la campagne de 2007, fréquentations d'un homme de l'ombre au cœur des financements occultes (Thierry Gaubert), intervention en faveur de l'homme d'affaires Alexandre Djouhri, manipulation d'espèces... : la liste est longue des éléments qui, dans l'enquête judiciaire, convergent aujourd'hui vers Brice Hortefeu, devenu un maillon incontournable du dossier.

Entendu comme suspect par la police en mars 2018, Brice Hortefeu était jusqu'à aujourd'hui placé sous le statut de témoin assisté. Pour cause : à l'été 2019, il a refusé de répondre aux questions des juges tant que leur enquête n'était pas validée par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris.

C'est chose faite depuis fin septembre. Et les magistrats instructeurs, Aude Buresi et Marc Sommerer, ont manifestement décidé de passer à l'offensive le concernant, dans une accélération judiciaire qui a déjà provoqué, en octobre, la mise en examen de Nicolas Sarkozy pour « association de malfaiteurs », puis, en novembre, celle de Claude

Guéant. Ces deux derniers étaient déjà mis en examen pour d'autres délits présumés, dont le principal est la « corruption ».

Brice Hortefeux, qui conteste tout acte répréhensible dans ce dossier, est présumé innocent. Dans un communiqué, l'ancien ministre a dit « *sa totale surprise* » suite à ces mises en examen et souligné qu'« *une mise en examen ne présage en rien d'une culpabilité* ». « *Aujourd'hui, tout démontre qu'il n'y a eu aucun financement libyen à l'occasion de la campagne présidentielle de 2007* », a-t-il ajouté.

L'ancien ministre de l'intérieur, qui avait souvent été par le passé l'envoyé spécial officieux de Nicolas Sarkozy, notamment en Arabie saoudite, occupe désormais une place à part dans le dossier libyen. Par exemple, l'enquête a établi que Brice Hortefeux, alors ministre délégué en charge des collectivités territoriales auprès de Nicolas Sarkozy, a rencontré secrètement, en décembre 2005, à Tripoli (Libye), un dignitaire du régime Kadhafi au cœur des soupçons de corruption.

Il s'agit d'Abdallah Senoussi, chef des services secrets militaires, beau-frère de Kadhafi et principal condamné dans l'affaire de **l'attentat contre le DC-10 d'UTA** (170 morts), ce qui lui vaut d'être visé depuis 1999 par un mandat d'arrêt international émis par la France.



Brice Hortefeux, en vacances avec Ziad Takieddine, autour de 2004. © DR/Mediapart

Brice Hortefeux a rencontré Abdallah Senoussi dans le dos des autorités diplomatiques françaises en Libye, en la seule présence de l'intermédiaire Ziad Takieddine. Cette rencontre secrète Hortefeux-Senoussi s'est tenue trois mois après une première, qui a eu lieu exactement dans les mêmes conditions, entre Guéant et le même Senoussi.

L'ambassadeur de France en Libye, Jean-Luc Sibiude, s'est souvenu sur procès-verbal que la visite libyenne de décembre 2005 de Brice Hortefeux n'avait « *pas grand sens* » ; ou alors un sens inavouable.

En audition devant la police, Hortefeux avait, de son côté, eu du mal à se souvenir de la teneur exacte de la conversation évaluée à une quarantaine de minutes, si ce n'est des paroles échangées sur la politique migratoire, sujet dont ni Senoussi ni Takieddine n'étaient pourtant en charge. « *Je savais qu'il avait été lourdement condamné, mais je ne connaissais pas les détails, notamment l'existence d'un mandat d'arrêt* », avait aussi assuré Brice Hortefeux aux policiers.

Plusieurs témoins, issus de services de renseignement français, ont expliqué aux juges pourquoi une telle affirmation était peu crédible, notamment au regard des alertes régulièrement formulées au sein du ministère de l'intérieur sur le danger pour un officiel français de rencontrer un terroriste d'État recherché comme Senoussi.

Pour Hortefeux, ce déplacement de 2005 à Tripoli est devenu un véritable sparadrap judiciaire. Son ancien directeur de cabinet, Thierry Coudert, a en effet récemment assuré aux policiers : « *Ce voyage a été organisé en dehors du cabinet que je dirigeais.* » Il a ajouté : « *Comme cela portait sur la coopération décentralisée, j'aurais dû en être informé.* »

Surtout, l'enquête judiciaire montre que quelques jours après le rendez-vous secret de décembre 2005, Abdallah Senoussi a fait envoyer, par l'intermédiaire d'une société *offshore* de Takieddine (baptisée Rossfield Limited), **un demi-million d'euros d'argent libyen** sur le compte caché aux Bahamas d'un sarkozyste de la première heure, Thierry Gaubert. Ce dernier, qui fut collaborateur de Nicolas Sarkozy dans les années 1980 et 1990, et reste l'un des meilleurs amis d'Hortefeux, est également mis en examen pour « association de malfaiteurs ».

« Je vais dénoncer des relations tout aussi liquides que tu as eues avec Takieddine »

La rencontre entre Senoussi et Hortefeux est d'autant plus un problème au regard de l'enquête que les juges semblent avoir acquis la conviction qu'en

contrepartie des largesses consenties par le régime libyen à l'équipe Sarkozy, cette dernière, contre toute rationalité étatique, s'est **activement mobilisée** pour trouver un moyen de faire sauter le mandat d'arrêt émis dans l'affaire du DC-10. De nombreux documents en attestent et une réunion a même eu lieu sur la question, en mai 2009, à l'Élysée, d'après l'enquête.

Les **agendas** de Brice Hortefeux – ceux de Nicolas Sarkozy ont **mystérieusement disparu**... – sont en outre devenus une pièce à conviction embarrassante. Ils montrent d'une part que le nom ou les initiales de Thierry Gaubert apparaissent au total près d'une trentaine de reprises sur la période 2005-2007. Brice Hortefeux a notamment dîné avec lui en juin 2007 au domicile parisien de l'intermédiaire Ziad Takieddine, celui-là même qui avait envoyé les fonds libyens à Thierry Gaubert un an plus tôt.



MM. Hortefeux et Gaubert.

Thierry Gaubert a par ailleurs fait embaucher en 2004 la femme de son ami Hortefeux aux Caisses d'épargne, puis au sein de sa filiale de gestion privée, la Compagnie 1818. Valérie Hortefeux se fera congédier de la banque en 2015, son employeur ne lui ayant trouvé « aucune activité pertinente », selon sa lettre de licenciement. Selon deux anciens cadres des Caisses d'épargne et de la Compagnie 1818 interrogés par Mediapart, Thierry Gaubert était alors unanimement perçu comme « l'homme de Sarkozy » au sein du groupe.

D'après les agendas, il apparaît également que Brice Hortefeux a été en contact avec l'homme d'affaires Jacques Lejeune, le « protector » du trust aux Bahamas de Thierry Gaubert ayant reçu l'argent du régime Kadhafi.

Par ailleurs, Brice Hortefeux a bien pris part aux questions financières de l'UMP, notamment pour la campagne présidentielle de 2007, contrairement à ce qu'il avait assuré en mars 2018 devant les enquêteurs. Selon ses agendas, il a ainsi participé en 2005 et 2006 à quatre réunions sur le sujet avec le trésorier Éric Woerth, dont deux avec Nicolas Sarkozy en personne.

Parallèlement, Brice Hortefeux est, d'après l'enquête judiciaire, en contact très fréquent avec l'intermédiaire Ziad Takieddine, considéré par les juges comme l'un des agents de la corruption franco-libyenne. Un ancien chauffeur de l'intermédiaire a même expliqué aux enquêteurs qu'il avait vu Hortefeux une centaine de fois au domicile de Takieddine...



MM. Hortefeux et Takieddine, en 2005. © dr

Matériellement, plusieurs éléments attestent de cette proximité. Des photos de vacances, d'abord, que Mediapart avait dévoilées en 2011. Mais aussi une série de **mails** issus des archives de Thierry Gaubert, point de contact discret entre Ziad Takieddine et le ministère de l'intérieur de Nicolas Sarkozy, par l'entremise de Brice Hortefeux. Un mail évoque même « un pli important » que Gaubert devait remettre fin 2003 à Hortefeux « de la part de ZT ».

Au-delà, la question de la manipulation par Brice Hortefeux d'importantes sommes en espèces se pose également. Cela ressort par exemple d'un **texto assassin** que l'ancienne ministre de la justice sous Sarkozy, Rachida Dati, avait envoyé à Brice Hortefeux en septembre 2013. Le message débutait par un tonitruant « Salut le facho ! » et se poursuivait par : « Je vais dénoncer l'argent liquide que tu as perçu pour organiser des rdv auprès de Sarko lorsqu'il était président, des relations tout aussi liquides que tu as eues avec Takieddine. »

Questionné par la police sur ce SMS, Brice Hortefeux avait répondu : « *Mes relations avec Rachida Dati sont notoirement cycliques et elle a elle-même dit qu'il s'agissait de "conneries", ce que je confirme.* »

« *Takieddine a-t-il remis des espèces ?* », lui ont tout de même demandé les policiers. Brice Hortefeux a démenti.

Pourtant, l'ex-femme de Ziad Takieddine, Nicola Johnson, entendue il y a plusieurs années dans le volet financier de l'affaire Karachi (pour laquelle Gaubert et Takieddine ont été condamnés), avait un autre souvenir des relations entre son ex-époux et Brice Hortefeux : « *En 2005, nous vivions avenue Georges-Mandel [à Paris – ndlr], avait-elle expliqué sur procès-verbal. Je me trouvais à l'étage. Ziad est arrivé énervé dans la chambre et il m'a dit qu'il fallait qu'il trouve de l'argent car Brice et Thierry étaient en bas. J'avais cru comprendre que cet argent était pour Brice, mais je ne l'ai pas vu lui remettre. Je ne savais pas non plus pour quelle raison il rémunérait Brice.* »

La scène avait manifestement marqué l'ex-épouse de Takieddine. « *Ce jour-là, je m'en rappelle, car Ziad fouillait dans sa mallette, dans le coffre-fort et dans son bureau. Il a rassemblé une somme d'argent, mais je suis incapable de vous dire le montant.* » Brice Hortefeux avait alors vigoureusement démenti.

Il a dû faire de même devant les policiers de l'affaire libyenne, mais cette fois après les déclarations de sa propre ex-femme, Valérie Hortefeux. En perquisition à son domicile puis dans un coffre en banque, les

enquêteurs ont découvert près de 55 000 euros en espèces. Valérie Hortefeux a indiqué qu'une partie de l'argent pouvait provenir de son ex-mari. « *Je n'ai jamais remis d'espèces à ma femme* », s'était défendu Brice Hortefeux.

« *Pourquoi raconte-t-elle ça ?* », se sont interrogés les policiers. L'ancien ministre de l'intérieur a séché : « *Je n'en connais pas la raison, mais c'est totalement faux.* »

En étudiant la provenance des billets saisis, les enquêteurs ont découvert que certains avaient été fabriqués en 2001 et 2007. « *Comment expliquez-vous que votre épouse soit en possession de billets si anciens ?* », ont-ils demandé à Hortefeux. Lequel a répondu : « *Je n'ai aucun élément d'explication si ce n'est pour rappeler que je ne lui ai jamais remis d'espèces.* »

Le nom de Brice Hortefeux apparaît enfin dans un autre volet du dossier libyen, concernant cette fois l'intermédiaire Alexandre Djouhri, lui aussi mis en examen.

Dès septembre 2004, alors qu'il était conseiller de Nicolas Sarkozy au ministère des finances, Brice Hortefeux a en effet écrit par courrier aux services fiscaux pour demander un regard bienveillant dans le traitement du passif d'une société *offshore* d'**Alexandre Djouhri**, baptisée Aklal, que l'on trouvera quelques années plus tard au centre de montages financiers ayant permis des financements libyens occultes.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.